ASSEMBLÉE
NATIONALE

Jean-Luc PÉRAT
Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

Le 25 juillet 2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Jean-Yves HABY
Directeur Délégué de Région
GIP France Télé Numérique
39 rue Fressart
92100 BOULOGNE

Canton d'Avesnes sur Helpe Nord

Canton d'Avesnes sur Helpe Sud

Canton d'Hautmont
Beaufort
Boussières sur Sambre
Bousies
Hautmont
Limont Fontaine
Neuf Mesnil
Saint Remy du Nord

Canton de Landrecies
Boussies
Clara Cattenières
Fontaine au Bois
Forest en Cambresis
Landrecies
Le Favril
Marbaix
Preux au Bois
Prisches
Robersart

Canton de Solre le Château
Aibes
Beaumont
Berlaimont
Bousignies sur Roc
Choisies
Clairfayts
Cousolre
Dimechaux
Dimont
Ecles
Hestrud
Leval Fontaine
Liessies
Sars Poteries
Solre le Château
Solrinnes

Canton de Trélon
Anor
Baives
Eppe Sauvage
Féron
Fourmies
Glageon
Moustier en Fagne
Ohain
Trelon
Wallers en Fagne
Wignehies
Willies

Objet : réception des chaines de France Télévision à Fourmies

Nos Références : Dossier suivi par Sébastien Hausemont, Assistant Parlementaire - sebastien.hausemont@perat.fr

Pièce jointe : aucune

Monsieur le Directeur,

Je suis interpellé depuis plusieurs jours par des habitants de Fourmies (Nord) rencontrant des problèmes de réception des chaines de télévision numérique, en particulier celles de France Télévision.

Ces problèmes sembleraient donc concerner la diffusion du multiplex R1 au niveau du réémetteur situé à la Ferme La Lionne à Fourmies. Ils seraient apparus, selon différents témoignages, à la suite de violents orages survenus fin juin.

Compte tenu du désagrément occasionné par cette situation, notamment vis à vis des personnes âgées, je vous demande de bien vouloir vous saisir de ce dossier, afin de pouvoir lui apporter une solution rapide.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ma requête, et dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

Pour me contacter
Permanence de Monsieur le Député 28 avenue de la gare 59440 AVESNES SUR HELPE 03 27 57 01 57 03 27 57 05 10
www.perat.fr contact-deputé@perat.fr
Ou à l'Assemblée nationale 126 Rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP

Le 25 juillet 2011

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean-Luc PÉRAT
Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Canton d'Avesnes sur Helpe Nord
[illegible]

Canton d'Avesnes sur Helpe Sud
Avesnelles
[illegible]
Bas Lieu
Bavay
Grand Fayt
Haut Lieu
Maroilles
Marbais
Petit Fayt
Quiévrain
Saint du Nord

Canton d'Hautmont
Beaufort
Boussières sur Sambre
Sclaibes
Hautmont
Limont Fontaine
Neuf Mesnil
Saint Remy du Nord

Canton de Landrecies
Boussies
Clara Cappelle
Fontaine au Bois
Forest en Cambresis
Landrecies
Le Favril
Maroilles
Preux au Bois
Prisches
Robersart

Canton de Solre le Château
Aibes
Beaumont
Berlaimont
Boussignies sur Roc
Choisies
Clairfayts
Cousolre
Dimechaux
Dimont
Eclaires
Hestrud
Les Fontaines
Liessies
Sars Poteries
Solre le Château
Solrinnes

Canton de Trélon
Anor
Baives
Eppe Sauvage
Féron
Fourmies
Glageon
Moustier en Fagne
Ohain
Trélon
Wallers en Fagne
Wignehies
Willies

Monsieur le Président
Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
Tour Mirabeau
39-43 Quai André Citroën
75739 PARIS CEDEX 15

Objet : réception des chaines de France Télévision à Fourmies (Nord)

Nos Références : Dossier suivi par Sébastien Hausemont, Assistant Parlementaire - sebastien.hausemont@perat.fr

Pièce jointe : aucune

Monsieur le Président,

Je suis interpellé depuis plusieurs jours par des habitants de Fourmies (Nord) rencontrant des problèmes de réception des chaines de télévision numérique, en particulier celles de France Télévision.

Ces problèmes sembleraient donc concerner la diffusion du multiplex R1 au niveau du réémetteur de la Ferme de la Lionne à Fourmies. Ils seraient apparus, selon différents témoignages, à la suite de violents orages survenus fin juin.

Compte tenu du désagrément occasionné par cette situation, notamment vis à vis des personnes âgées, je vous demande de bien vouloir vous saisir de ce dossier, afin de pouvoir lui apporter une solution rapide.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ma requête, et dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

Pour me contacter
Permanence de Monsieur le Député 28 avenue de la gare 59440 AVESNES SUR HELPE 03 27 57 01 57 03 27 57 05 10
www.perat.fr contact-depute@perat.fr
Ou à l'Assemblée nationale 126 Rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP